

Bureau international du Travail
Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)
Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants (SIMPOC)

Comité consultatif externe du SIMPOC sur les statistiques liées au travail des enfants
(SEAC)

Genève, 9-10 mai 2005

Compte-rendu

La cinquième réunion du Comité consultatif externe du SIMPOC sur les statistiques liées au travail des enfants (SEAC) s'est tenue à Genève les 9 et 10 mai 2005. Neuf des treize membres du SEAC ont assisté à cette réunion.¹ Au total, près de 25 personnes étaient présentes, dont des observateurs, des représentants des pays donateurs et des membres de l'IPEC (voir liste en annexe). Le comité était présidé par Leith Dunn, élue, en novembre 2004, présidente du SEAC pour les deux prochaines réunions du comité, succédant ainsi à Kaushik Basu qui a occupé cette fonction durant un an. M. Farhad Mehran a de nouveau agi en qualité de modérateur du SEAC. L'ordre du jour provisoire a été adopté avec deux modifications concernant l'ordre des présentations pour les sessions techniques II et IV, et l'adjonction d'une réunion spéciale à huis clos des principaux membres du comité au premier jour de la tenue de cette session (voir l'ordre du jour de la réunion en annexe).

Dans son discours d'ouverture, M. Guy Thijs, IPEC, a remercié, au nom de l'OIT, les membres du comité pour la qualité de leurs contributions aux statistiques liées au travail des enfants. Il a informé les membres du comité de la réorganisation de l'IPEC en cours et de son nouveau lien avec le Programme focal pour la promotion de la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Il a rappelé certaines des principales réalisations du SIMPOC jusqu'à ce jour, incluant la solide expérience accumulée en matière d'enquêtes et la coopération inter-agences efficace en vue de promouvoir les statistiques sur le travail des enfants dans le monde. Il a également annoncé que, grâce à la publication prochaine du manuel d'évaluation rapide et du guide de formation pour les enquêtes du SIMPOC, l'ensemble du matériel méthodologique et pédagogique du SIMPOC sera désormais disponible. Puis il a souligné certains défis à venir, concernant notamment la production de nouvelles tendances mondiales sur l'évolution du travail des enfants prévue pour 2006 et la préparation d'un projet de normes internationales sur les statistiques liées au travail des enfants devant être soumis à la 18^{ème} Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) prévue pour 2008. Il a rappelé l'importance des recommandations du SEAC pour le travail du SIMPOC et mentionné les projets pour maintenir les activités du SEAC jusqu'en 2008.

¹ Kaushik Basu, Edilberto Loaiza, Albert Motivans et Diane Steele n'assistaient pas à la réunion.

Activités du SIMPOC en liaison avec la 18^{ème} CIST

Dans sa présentation, Frank Hagemann a fourni des informations sur les activités et les résultats du SIMPOC depuis la dernière réunion du SEAC six mois plus tôt et souligné certains des défis à venir. Il a mentionné que les composantes essentielles du travail préparatoire de la 18^{ème} CIST portaient sur la définition concernant: a) la délimitation des activités non économiques relevant du travail des enfants à abolir, b) la fixation de seuils permettant de faire une distinction entre travaux légers et travail des enfants à abolir; c) l'identification d'indicateurs appropriés pour les travaux dangereux ; et d) l'élaboration d'instruments de mesure permettant d'estimer, à l'échelon national, les pires formes de travail des enfants. Il a mentionné la nécessité absolue de trouver un financement additionnel pour mener à bien les études techniques nécessaires, organiser une réunion tripartite d'experts, établir un groupe d'experts internationaux sur les indicateurs liés aux travaux dangereux et élargir, jusqu'en 2008, le mandat du SEAC qui prévoit la tenue de réunions sur une base annuelle au minimum.

M. Hagemann est revenu sur les enquêtes réalisées par le SIMPOC jusqu'alors: a) 56 enquêtes nationales sur les enfants; b) plus de 80 évaluations rapides en collaboration avec l'UNICEF; c) 110 enquêtes de base régionales et sectorielles en vue d'identifier les groupes cibles des futurs projets de coopération technique; et d) 80 autres types d'enquêtes menées auprès d'employeurs, d'écoles et d'enfants des rues. Il a également précisé la mise sur internet de près de 230 rapports d'enquête, dont 46 nouveaux rapports depuis la tenue de la précédente réunion du SEAC il y a six mois. Le site internet propose désormais des profils de pays et de nouveaux outils pour l'accès et l'analyse en ligne des données (Nesstar), la création de réseaux (International Household Survey Network) et de liens avec des bases de données (projet UCW à Rome et IPEC-Info en Amérique latine).

Il a décrit les efforts déployés par le SIMPOC dans le secteur de la formation en vue de garantir la durabilité des programmes d'enquête. Il a énuméré certains des pays menant des enquêtes nationales sur le travail des enfants avec une assistance limitée ou nulle du SIMPOC. Les futures activités de formation mettront davantage l'accent sur l'analyse des données, identifiée comme le secteur de développement national à privilégier.

Enfin, il a présenté les défis à venir, en particulier les projets pour appréhender les nouvelles tendances mondiales, l'exploitation de la synergie découlant de la collaboration avec le Programme focal de l'OIT pour la promotion de la Déclaration et les difficultés résultant de la précarité du personnel.

La discussion ultérieure a reconnu le travail accompli par le SIMPOC en matière de formation et de renforcement des capacités nationales d'enquête. Des questions ont été soulevées quant à la distribution géographique des activités du SIMPOC et la couverture de certains pays parmi les plus peuplés du monde. Il a été demandé au SIMPOC d'améliorer la diffusion en ligne des données, en particulier pour ce qui concerne la documentation et l'évaluation qualitative des données. Pour la documentation, la recommandation antérieure du SEAC a été rappelée, notamment la nécessité de mettre à disposition des utilisateurs : une description de la portée des enquêtes et des procédés d'échantillonnage et d'estimation; le questionnaire dans la langue nationale et sa traduction en anglais; et la codification des catégories de réponses aux questions des enquêtes et des variables dérivées. Pour l'évaluation, il a été admis que l'estimation

qualitative approfondie des données est impossible mais que des propositions alternatives peuvent être envisagées, notamment la fourniture d'un résumé d'enquête systématique sur la disponibilité des données et des divers types de documents pouvant prendre la forme d'un tableau mis sur le site internet du SIMPOC. Il a été recommandé de construire des indicateurs qualitatifs en se fondant sur l'évaluation faite par les enquêteurs à la fin de chaque entretien ou sur le témoignage des personnes interrogées concernant la difficulté des questions aléatoirement choisies. Enfin, les membres du comité ont réaffirmé leur déclaration antérieure relative à l'importance d'une collaboration renforcée entre STAT et le SIMPOC dans le cadre de la préparation du projet de résolution sur les statistiques liées au travail des enfants devant être soumis à la 18^{ème} CIST de 2008.

Questionnaire du SIMPOC adressé aux enfants

Marek Fuchs, Consultant du BIT, a présenté ses observations préliminaires sur le questionnaire de l'enquête nationale du SIMPOC sur le travail des enfants. Il a rappelé certaines données théoriques sur les processus cognitifs chez les enfants interrogés et souligné que le processus de question-réponse générant des informations factuelles et comportementales ne peut pas être évalué hors du contexte culturel et social de l'échantillon étudié. On a cependant pu dégager certaines conclusions fondamentales: a) la fiabilité des interviews d'enfants au dessous d'un certain seuil d'âge est insuffisante faute de capacités cognitives suffisantes; et b) le principe de satisfaction et le manque de mémoire immédiate sont d'autres sources d'erreurs lors d'entretien avec des enfants. En particulier, les enfants ont des difficultés à revenir sur les longues périodes de référence et à comprendre les questions formulées de façon négative et les énoncés ambigus, notamment le recours à la conjonction *ou*.

Il a analysé plus avant le questionnaire " enfants" du SIMPOC en termes de séquence de questionnement (colonne ou cas), choix des mots et formulation de la question (comme *paiement en nature*, alternance de questions au présent et au passé), périodes de référence (*une semaine, une année, année scolaire*) ou périodes de référence dissimulées (*souvent, jamais, plus récent*) et catégories de réponses (liste à lire ou non) et les catégories à choix multiples (identification sur le questionnaire et indication du nombre de catégories possibles à cocher).

Au cours de la discussion ultérieure, l'accent a été principalement mis sur le contexte dans lequel se déroule l'entretien, le degré de flexibilité dont doit disposer un pays pour adapter le questionnaire du SIMPOC aux conditions nationales et, pour un pays, la liberté dont disposent les enquêteurs pour gérer le questionnaire. Sur ce dernier point, différentes marges de manoeuvre ont été identifiées. D'un côté, un comportement normalisé avec des questions formulées au mot près. D'un autre côté, un entretien complètement déstructuré qui permet l'instauration d'un dialogue ouvert entre l'enquêteur et le répondant; sur la base des informations recueillies, l'enquêteur pointe ensuite la séquence des catégories de réponse du questionnaire. La fiabilité des informations obtenues par cette approche flexible exige de recourir à des enquêteurs spécifiquement formés.

Entre ces deux extrêmes, divers protocoles d'interviews sont envisageables, notamment la formulation de questions alternatives à utiliser lorsque le libellé original laisse à désirer ou la

fourniture de définitions standard pour les termes difficiles que les enquêteurs peuvent utiliser le cas échéant.

Il a été admis que le SIMPOC devrait améliorer le questionnaire en tenant compte des capacités cognitives des enfants ciblés. A cet effet, il a été suggéré que le nouveau questionnaire devra, dans un premier temps, se limiter aux enfants de 10 ans et plus. Par la suite, un questionnaire distinct et plus court sera élaboré pour les enfants de moins de 10 ans.

Les formes intrinsèquement condamnables de travail des enfants

Michaëlle de Cock, Consultant du BIT, a présenté son travail sur le développement de méthodologies d'identification et d'analyse de la servitude des enfants, une forme de travail forcé relevant d'une des formes intrinsèquement condamnables de travail des enfants, telles qu'identifiées à l'article 3 de la Convention n° 182 de l'OIT. Aux fins de la présente étude, un enfant en situation servile se définit comme "tout enfant maintenu dans une situation dans laquelle il/elle ou ses parents (ou tuteurs) n'ont aucun pouvoir de décision ou aucun contrôle sur le travail qu'il/elle exécute ou sur ses conditions de vie." Les enfants sont asservis en solitaire ou en famille. L'asservissement des enfants peut intervenir dès la naissance (forme traditionnelle d'esclavage notamment), en contrepartie du règlement d'une dette contractée par les parents ou des proches, ou autre (notamment cession ou vente d'un enfant à des maîtres successifs ou échange d'un enfant contre de la nourriture ou un logement). L'étude exclut le mariage forcé (qui n'est pas une relation de travail), la mendicité forcée (qui n'est pas une activité économique) et le travail forcé en prison (qui ne résulte pas d'un asservissement).

Une méthodologie a été proposée pour identifier les enfants astreints à une forme de servitude; elle est basée sur un système de points (allant de 0 à 3) reflétant le déficit de liberté en termes de choix de travail, choix de l'employeur, capacité à quitter l'employeur, et capacité à quitter le lieu de travail. Un enfant obtenant une note égale à "3" est considéré en situation servile. Les informations sur ces diverses composantes et autres dimensions du servage (conditions de travail, droits, violence, ignorance et isolement) sont collectées par le biais d'un questionnaire confié à un enquêteur sur la base d'entretiens semi-structurés. Des données additionnelles ont été collectées sur la vulnérabilité des enfants (situation économique de la famille, relations avec la famille, etc.) et les mécanismes de libération des anciennes victimes.

Diverses méthodes d'analyse des données ont également été présentées pour être soumises à examen (en particulier la corrélation entre les différentes dimensions du servage et les facteurs de vulnérabilité) et évaluer leur importance relative en termes de genre (garçons/filles), lieu de résidence (zone urbaine/zone rurale) et type d'activités (travail domestique/agriculture).

Le débat ultérieur a permis d'apporter des éclaircissements sur la distinction entre travail forcé et asservissement des enfants; des propositions ont été faites quant à l'intérêt analytique de mesurer le degré de lien avec autrui plutôt que de se limiter à une simple dichotomie entre les situations de servage et de non servage. Des propositions ont également été faites quant au recours à des pondérations inégales ou des scores non linéaires lors de l'analyse des différentes dimensions du servage.

Enfin, il a été admis qu'une distinction devait être faite entre une méthodologie d'enquête visant à estimer le nombre d'enfants astreints au servage et une méthodologie visant à étudier le phénomène. La première exige un degré de représentativité plus élevé alors que la seconde est plus exigeante en termes de besoins en données. Le comité a encouragé le SIMPOC à poursuivre le développement de méthodologies d'enquête en vue de mesurer et d'analyser les pires formes intrinsèques de travail des enfants à l'échelon national.

Activités non économiques des enfants

La discussion sur ce thème s'est déroulée en deux temps. La première partie, présentée par Scott Lyon, Projet UCW, Rome, s'est focalisée sur les concepts et les définitions des activités économiques non marchandes et des activités non économiques auxquelles sont astreints des enfants, et sur les problèmes de mesure sous-jacentes. La deuxième partie, présentée par Furio Rosati, Projet UCW, Rome, a porté sur l'analyse de l'impact des activités infantiles non économiques, notamment les travaux ménagers, sur l'assiduité scolaire et la santé dans l'objectif de fixer un seuil d'heures de travail au-delà duquel les travaux domestiques confiés à des enfants relèvent du "travail des enfants à abolir" à des fins statistiques.

Le cadre conceptuel proposé pour mesurer l'"activité de travail" des enfants a utilisé le domaine de la production du système de comptabilité nationale (SCN) et est allé bien au-delà de ce système comme le montre le diagramme ci-après :

"Activité de travail" des enfants :

1. Activité économique (au sens du SCN)
 - 1.1 Activité marchande (production de biens et de services destinée majoritairement à la vente)
 - 1.2 Production de biens pour son propre compte
2. Activité non économiques (au-delà du SCN)
 - 2.1 Travaux domestiques (services personnels et domestiques destinés à la consommation familiale)

Parmi les exemples de production de biens pour son propre compte figurent: collecte de bois, transport d'eau, fabrication de paniers ou de matelas, et de produits laitiers (beurre ou fromage pour consommation personnelle). Exemples de travaux domestiques: nettoyage et entretien du logement, réparation et entretien de biens de consommation durables et autres biens (propre véhicule par exemple), préparation et livraison des repas à domicile, éducation des enfants, soins aux malades, infirmes ou personnes âgées, transport de membres de la famille ou de leurs biens.

Habituellement, la catégorie "travaux domestiques" regroupe la "production pour son propre compte" et les "travaux ménagers" au sens décrit précédemment. Il faudrait développer des instruments d'enquête adéquats afin de faire une distinction entre les deux composantes et de les mesurer séparément.

L'examen des questionnaires d'enquête a montré qu'un seul d'entre eux incluait des questions compatibles avec le SCN pour ce qui concerne la production pour usage final propre (Inde, Enquête socio-économique). Au cours de la discussion qui a suivi, il a été proposé d'examiner des séries de données additionnelles et les instruments de collecte des données, incluant les enquêtes sur l'utilisation du temps. Il a été proposé de développer un module pilote d'enquête sur le travail non marchand à des fins de tests indépendants sur le terrain ou d'inclusion dans un programme national d'enquête auprès des ménages.

L'incidence des activités non économiques sur l'assiduité scolaire et la santé des enfants a été analysée en utilisant des données en coupe instantanée faute de données rétrospectives ou d'études de panel appropriées.

Deux indicateurs ont été utilisés pour l'impact sanitaire : le "taux de prévalence" défini comme le nombre d'enfants travailleurs victimes d'une lésion ou maladie à un moment donné ramené à l'effectif total d'enfants actifs; et la "densité d'incidence" qui représente le nombre d'enfants victimes de lésions sur une période spécifiée ramené à la durée totale du travail des enfants sur cette période. Les résultats ont montré peu de relation causale entre les heures consacrées aux activités non économiques et l'état de santé des enfants. Ceci est dû d'une part à la difficulté de formuler une relation pour les tests statistiques et d'autre part au nombre limité d'observations d'enquête. Il a été proposé de poursuivre la recherche en utilisant des données de panel ou des données rétrospectives et d'examiner la possibilité de reformuler les questionnaires d'enquête afin d'inclure des questions explicites sur le mauvais état de santé attribuable aux activités non économiques.

L'impact sur l'éducation a été analysé en calculant la probabilité de la fréquentation scolaire comme une fonction du temps effectif de travail défini comme une combinaison du nombre d'heures de travail consacrées aux activités économiques et d'une fraction variable du nombre d'heures consacrées aux activités non économiques. Pour la Chine, qui dispose de données de panel, un lien significativement négatif a pu être établi entre les heures consacrées aux activités non économiques et la fréquentation scolaire. Pour les autres pays, on a utilisé des régressions logit pour analyser la relation mais sans parvenir à un résultat concluant.

Alors qu'il est apparu nécessaire de développer des procédures appropriées pour définir et mesurer les activités non économiques des enfants lors des enquêtes, il pourrait s'avérer difficile de s'accorder sur celles de ces activités relevant du travail des enfants à abolir au vu de l'état actuel des connaissances sur le sujet.

Autres considérations

Les membres du comité se sont réunis à huis clos le lundi 9 mai 2005 (de 17h30 à 18h30). Le rapport de cette réunion est fourni en annexe de ce compte-rendu.

La prochaine réunion du comité est provisoirement fixée aux 7 et 8 novembre 2005. Les membres du comité absents ou qui n'étaient pas en mesure de confirmer ces dates, sont tenus de communiquer le plus rapidement possible leur disponibilité.

LISTE DES PARTICIPANTS

COMITE CONSULTATIF EXTERNE DU SIMPOC SUR LES STATISTIQUES LIEES AU TRAVAIL DES ENFANTS (SEAC)

5^{ème} réunion

9-10 mai 2005

NOM & E-MAIL	ORGANISATION ADRESSE	ET	TEL/FAX
--------------	-------------------------	----	---------

MEMBRES DU COMITE

BASU , Kaushik* Kb40@cornell.edu	C. Marks Professeur et Professeur d'économie, Département d'économie et Directeur, Programme de développement économique comparatif, Département d'économie Uris Hall Cornell University Ithaca, NY 14853 Etats-Unis		T. (1 607) 255 2525 F. (1 607) 255 2818
BEDIAKO , Grace bediako@un.org gbediako@hotmail.com	Statisticienne principale du Gouvernement auprès du Service Statistique du Ghana à Accra. P.O. Box GP 1098 Accra GHANA		T. (233 21) 663 578/666 083 F. (233 21) 664 304
DE LEEUW , Edith D. EDITHL@XS4ALL.NL	Professeur adjoint Université d'Utrecht Département de méthodologie statistique Plantage Doklaan 40 NL-1018 CN Amsterdam PAYS-BAS		T. (31 20) 330 25 96 (31 20) 622 34 38 F. (31 20) 330 2597
DUNN , Leith L. Idunn@unfpa.org ldunn@cwjamaica.com	Représentant assistant – Stratégies de population et de développement -UNFPA Caraïbes PO Box 8953 Kingston CSO 60 Knutsford Boulevard Kingston 5 JAMAÏQUE 12 Broadway Road Kingston 8 JAMAÏQUE		T. (876) 906 8592/2 F. (876) 906 8593 T. (876) 969 7691 F. (876) 91 1553

* Absent lors de la réunion.

<p>JONES, Gareth* alpha@gamasc.com</p>	<p>Consultant. Ancien Directeur, Information stratégique Division de la politique et de la planification UNICEF, New York</p> <p>301 Parnell Avenue Ottawa Ontario K1Z 5J7 CANADA</p>	<p>T. (1 613) 724 2712</p>
<p>JONES, Gavin W. arigwj@nus.edu.sg</p>	<p>Professeur, Asia Research Institute Université nationale de Singapour 5 Arts Link, Level 4 Shaw Foundation Building (AS7) SINGAPOUR 117570</p>	<p>T. (65) 6874 5280 F. (65) 6779 1428 Domicile: (65) 6779 6941</p>
<p>KC, Bal Kumar bkkc@mos.com.np</p>	<p>Professeur, et Chef du Département central des études démographiques (CDPS) et Directeur exécutif du Centre national pour la recherche démographique et la formation (CPRT) PO Box 12161 Université Tribhuvan Kirtipur Katmandou NEPAL</p>	<p>T. (9771) 4331 323} (bureau) (9771) 4330 716} (bureau) F. (9771) 4331 324 (bureau)</p> <p>T. (9771) 1 5539669 (domicile) F. (9771) 1 5535413 (domicile)</p>
<p>LEVISON, Deborah dlevison@hhh.umn.edu</p>	<p>Professeur adjoint Institut des affaires publiques Hubert H. Humphrey Université du Minnesota 301-19th Avenue South Minneapolis MN 55455 ETATS-UNIS</p>	<p>T. (1 612) 624 3540 (bureau) F. (1 612) 625 3513</p> <p>T. (1 612) 359 9108 (domicile)</p>
<p>LOAIZA, Edilberto* eloaiza@unicef.org</p>	<p>Responsable de programme Section de l'information stratégique Division de la politique et de la planification UNICEF 3 UN Plaza New York, NY 10017 USA</p>	<p>T. (1 212) 326 7243 F. (1 212) 735 4411</p>
<p>MOTIVANS, Albert* amotivans@unesco.org</p>	<p>Spécialiste principal du programme Institut de statistique de l'UNESCO CP 6128 Succ. Centre-Ville Montréal (PQ) H3C 3J7 CANADA</p>	<p>T. (1 514) 343 6111 (ext. 4528) F. (1 514) 343 6872</p>

* Absent(e) lors de la réunion.

<p>STEELE, Diane* dsteale@worldbank.org</p>	<p>Coordinatrice des enquêtes auprès des ménages Banque mondiale 1818 H Street NW MSN MC3-306 Washington DC 20433 ETATS-UNIS</p>	<p>T. (1 202) 473 9041 F. (1 202) 522 1153</p>
<p>VANEK, Joann joann_vanek@hotmail.com</p>	<p>Co-directrice des statistiques Les femmes et l'emploi dans le secteur informel : mondialisation et organisation (WIEGO) et ancienne responsable de la Section de statistiques sociales et du logement, Division de la statistique des Nations Unies, New York 80 Park Avenue Apartment 12K New York NY 10016 ETATS-UNIS</p>	<p>T. (1 212) 490 3838</p>
<p>VERMA, Vijay K. verma@unisi.it</p> <p>viverma@compuserve.com</p>	<p>Professeur Département des méthodes quantitatives Université de Sienne Piazza S. Francesco 8 53100 Sienne ITALIE</p> <p>Directeur International Social Research 105 Park Road Teddington Middlesex TW11 OAW ANGLETERRE</p>	<p>T. (39 0577) 22 60 60 F. (39 0577) 22 60 60</p> <p>T. (44 20) 8977 2601 F. (44 20) 8977 2601</p>
<p>YOUNG, Abimbola Sylvester young@ilo.org</p>	<p>Directeur du Bureau de statistique, Bureau international du Travail 4, route des Morillons 1211 Genève 22 SUISSE</p>	<p>T. (41 22) 799 7152 F. (41 22) 799 6957</p>

MODÉRATEUR DU COMITE

<p>MEHRAN, Farhad mehran@ilo.org</p>	<p>Statisticien principal, Département de l'intégration des politiques Bureau international du travail 4, route des Morillons 1211 Genève 22 SUISSE</p>	<p>T. (41 22) 799 6482 F. (41 22) 799 6957</p>
--	--	---

PERSONNES RESSOURCES

COCK, Michaëlle michaelle@bluewin.ch g27ipec@ilo.org	Crêt des Nex 1885 Chésières	T. (41 22) 347 5073
FUCHS, Marek Marek.fuchs@uni-kassel.de	Université de Kassel FB Gesellschaftswissenschaften Professeur, recherche sociale empirique 34 109 Kassel ALLEMAGNE	T. + 49 561 804-3102 F. + 49 561 804 3464
ROSATI, Furio frosati@ucw-project.org	Coordinateur de projet UCW CEIS Université de Tor Vergata Via Columbia 2 00133 Rome ITALIE	T. +39 06 72595618 F. +39 06 2020687
LYON, Scott slyon@ucw-project.org	UCW CEIS Université de Tor Vergata Via Columbia 2 00133 Rome ITALIE	T. +39 06 72595618 F. +39 06 22020687

OBSERVATEURS

BELSER, Patrick belser@ilo.org	BIT (DECLARATION)	F. +41 22 799 7125
FRONEBERG, Brigitte froneberg@ilo.org	BIT (SAFework)	T. +41 22 799 8373
HUSSMANN, Ralf husmanns@ilo.org	Statisticien principal BIT (Bureau de statistique)	T. +41 22 799 6342 F. (41 22) 799 6957

DONATEURS

ITALIE FIORI , Lucia Lucia.fiori@ties.itu.int	Conseiller Mission permanente d'Italie Chemin de l'Impératrice 10 1292 Pregny SUISSE	T. (41 22) 918 0810 F. (41 22) 734 6702
PORTUGAL FIALHO , José Antônio de Sousa Lucia.fiori@ties.itu.int	Conseiller Mission permanente du Portugal Rue Carteret 33 1210 Genève SUISSE	T. (41 22) 918 0200 F. (41 22) 918 0228
ALMEIDA , Maria Dos Manjos.lmeida@iefp.pt	Coordinateur du système d'information statistique sur le travail des enfants (SIETI) Ministère de la Sécurité sociale et de l'Emploi Rua Castilho 24, 4° – 1250-069 Lisbonne Portugal	T. (351 21) 310 F. (351 21) 310 8788
ETATS-UNIS RITUALO , Amy Ritualo.amy@dol-gov	Chargé des relations internationales/Programme international de recherche sur le travail des enfants Bureau des affaires internationales du travail Département américain du travail Bureau S-5307 200 Constitution Avenue NW Washington DC 20210 ETATS-UNIS	T. (1202) 693 4835 F. (1202) 693 4830

IPEC

DIALLO , Yacouba dialloy@ilo.org	Analyste de données, SIMPOC	T. (41 22) 799 6350 F. (41 22) 799 8771
GRAYSTON , Jeanette G12ipec@ilo.org	Secrétaire, Secrétariat du SEAC	T. (41 22) 799 6360 F. (41 22) 799 8771
HAGEMANN , Frank hagemann@ilo.org	Analyste principal des politiques et coordinateur du SIMPOC	T. (41 22) 799 6836 F. (41 22) 799 8771
MARTINS OLIVEIRA , Angela oliveira@ilo.org	Statisticienne principale, SIMPOC	T. (41 22) 799 6336 F. (41 22) 799 8771
NOGUCHI , Yoshie noguchi@ilo.org	Juriste principal, IPEC/POL	T. (41 22) 799 7502 F. (41 22) 799 8771
OZEL , Hakki ozel@ilo.org	Statisticien principal, SIMPOC	T. (41 22) 799 6744 F. (41 22) 799 8771

PHAN , Thuy phan@ilo.org	Chef de section : lignes de produits techniques et création de réseaux	T. (41 22) 799 6584 F. (41 22) 799 8771
RAYCHAUDHURI , Bijoy raychaudhuri@ilo.org	Spécialiste des indicateurs sur le travail décent et statisticien principal du SIMPOC, BIT Bangkok	T. (66 2) 288 1780 F. (66 2) 288 1069
STAERMOSE , Tine Staermose@ilo.org	Chef de l'unité en charge des groupes vulnérables	T. (41 22) 799 6215 F. (41 22) 799 8771
SWEPSTON , Lee Swepston @ilo.org	Conseiller spécial, Secteur des droits humains, des normes, des principes et droits fondamentaux au travail	T. (41 22) 799 7151
THIJS , Guy thijs@ilo.org	Directeur de l'IPEC	T. (41 22) 799 7456 F. (41 22) 799 8771

BIT-IPEC
Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants
(SIMPOC)

Comité consultatif externe sur les statistiques liées
au travail des enfants (SEAC)

Siège du BIT
Genève, Suisse

9-10 mai 2005

Ordre du jour

LUNDI 9 MAI 2005

9h30 – 10h00 **Enregistrement des participants**
Café et rafraîchissements

10h00 – 10h15 **Accueil officiel**
Guy Thijs, BIT, Genève

10h15 - 10h30 **Présentation des membres et des observateurs du SEAC**

10h30 – 10h45 **Adoption de l'ordre du jour**
Farhad Mehran, BIT, Genève

10h45 - 12h00	Session I: Le SIMPOC et la 18^{ème} CIST
---------------	---

- Présentation : Mise à jour des activités & développements des six derniers mois et aperçu des perspectives futures
Frank Hagemann, BIT, Genève

- Discussion du comité

12h00 – 13h30 **Pause déjeuner**

13h30 - 15h45	Session II: Le travail des enfants et les activités non économiques des enfants
---------------	--

- Présentation : Mesure des activités non marchandes des enfants et leur impact
Furio Rosati & Scott Lyon, Projet UCW, Rome

- Discutant : *Joann Vanek, WIEGO, New York*

- Discussion du comité

15h45 – 16h00 **Pause café**

16h00 – 17h00	Recommandations du comité <i>Modérateur : Farhad Mehran, BIT, Genève</i> Recommandation des sessions I et II
---------------	---

MARDI 10 MAI 2005

9h30 – 10H00

Café et rafraîchissements

10h00 – 12h00

Session III: Enquêtes sur les formes intrinsèquement condamnables du travail des enfants

- Présentation : Nouveaux outils d'enquête pour identifier le travail forcé des enfants
Michaëlle de Cock, Consultante, Genève

Discutant : *Farhad Mehran, BIT, Genève*
- Discussion du comité

12h00-13h30

Pause déjeuner

13h30 – 15h30

Session technique IV: Questionnaire du SIMPOC sur le travail des enfants

- Présentation : Examen critique du questionnaire : Conclusions préliminaires
Marek Fuchs, Université de Kassel

Discutant : *Edith de Leeuw, Membre du comité du SEAC*
- Discussion du comité

15h30-15h45

Pause café

15h45 – 16h45

Recommandations du comité

Modérateur : Farhad Mehran, BIT, Genève

- Examen du projet de recommandations des sessions du 9 mai
- Recommandations des sessions III & IV
- Prochaine réunion du SEAC.

16h45 – 17h00

Discours de clôture

Frank Hagemann, BIT, Genève
